

## Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement du 6 mai 2024

### Vœu déposé par les élu.e.s du groupe Paris en commun relatif à un hommage à Maryse Condé

Née en 1934 à Pointe-à-Pitre, Maryse Condé est la benjamine de 8 enfants. En quête d'indépendance, elle quitte la Guadeloupe à 19 ans pour Paris. Elle étudie au lycée Fénelon, à la Sorbonne puis à l'ENS.

C'est dans ces établissements prestigieux qu'elle découvre l'histoire de l'esclavage, le racisme, avec le traitement différencié dont elle est victime à cause de sa couleur de peau, et sa condition de femme noire.

Elle découvre les écrits d'Aimé Césaire et Frantz Fanon, et avec eux l'antiracisme et l'anticolonialisme. Elle se définit par la suite en tant que guadeloupéenne indépendantiste.

Journaliste, professeure et autrice, elle a milité toute sa vie pour l'égalité entre les peuples, sa liberté et celle de son île natale. Durant sa carrière prolifique, elle écrit 70 livres, de la pièce de théâtre aux essais, en passant par des romans et des œuvres pour enfants. Son œuvre universelle aborde l'esclavage, le colonialisme, l'identité, la maternité, en veillant à créer des ponts entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

À l'université de Columbia, elle a fondé le centre des études françaises et francophones, œuvrant à la diffusion internationale de la littérature française et francophone.

Elle a longtemps vécu en Afrique et aux Etats-Unis. De retour dans l'Hexagone, Maryse Condé préside le comité pour la mémoire de l'esclavage créé en 2004, après l'adoption de la loi Taubira, qui reconnaît l'esclavage comme un crime contre l'humanité et dont les travaux aboutiront à la création d'une journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

En 2019, la romancière guadeloupéenne reçoit la Grand-Croix de l'ordre national du Mérite des mains du président Emmanuel Macron.

L'autrice guadeloupéenne a reçu en 2018 le prix Nobel "alternatif" de littérature lors d'une cérémonie à Stockholm.

Agée de 90 ans, elle a rendu son dernier souffle dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril 2024

Sur proposition des élu.e.s du groupe Paris en commun, le conseil d'arrondissement émet le vœu qu'en lien avec sa famille, ses ami.e.s, et les associations attachées à sa mémoire :

- Que le nom de Maryse Condé puisse résonner dans nos rues et dans l'espace public du 20<sup>ème</sup> sous la forme la plus appropriée : d'une plaque, d'une rue dont la dénomination est encore disponible, d'une place ou d'un équipement municipal

- Que la commission de dénomination des voies, espaces verts et équipements publics municipaux se saisisse de cette demande du conseil du 20<sup>ème</sup>